



Déclaration liminaire CTL du 20/04/2021

Monsieur le Président,

L'Intersyndicale de l'ORNE dénonce depuis sa mise en place les réalités et les conséquences dramatiques du Nouveau Réseau de Proximité.

La réorganisation de l'ensemble du réseau territorial et des implantations de la DGFIP va permettre à l'Etat la suppression de plusieurs milliers d'emplois. Elle s'inscrit dans la vision d'un service public dématérialisé au-delà du raisonnable.

Alors que la crise sanitaire bat son plein, et que la principale préoccupation de nos institutions devrait être la protection des agents et la qualité du service public, la DGFIP, quant à elle, continue comme si de rien n'était la casse de son réseau, sans se soucier des conséquences, tant pour les agents que pour les usagers.

Le mot d'ordre semble être: « pas de confinement pour les réformes ». Ainsi, ce n'est pas le « quoi qu'il en coûte », cher à notre président, mais les réformes « coûte que coûte » pour la DGFIP.

Le contexte est suffisamment anxiogène pour les agents. Leur imposer les réformes, restructurations, regroupements de service, déménagements dans la période est scandaleux et indigne.

Où est la justification de l'urgence à mettre en œuvre cette réforme du NRP ? Sauf à considérer que vous profitez honteusement du contexte sanitaire actuel pour avancer à marche forcée. Vous envoyez aux personnels et à leurs représentants un très mauvais signal, proche du mépris.

Pourtant en ces temps de crise, le rôle majeur joué par les agents de la DGFIP pour dispenser les aides aux entreprises ne cesse d'être souligné par le Ministre et par le DG. On félicite les collègues et dans le même temps notre direction générale accélère son plan de démantèlement, poursuit sa politique de suppressions massives de postes (2163 prévues au PLF 2021 pour le ministère des Finances). Voilà une forme de mépris !

Au niveau local, vous avez affirmé à plusieurs reprises que le projet départemental était validé dans son intégralité par la Direction Générale, que tout était en marche. Sauf preuve du contraire, rien ne nous prouve que la DG a validé le plan du 61.

Pouvez-vous nous en dire plus ? Où en est t'on dans l'ORNE ? La signature de quelques conventions locales ne signifie pas la fin de la partie.

Les conventions départementales n'emportent pas un succès démesuré.

D'ailleurs, les élus dans le département ne sont pas tous séduits par ce projet. Loin de là !

Ce plan de réorganisation a déjà suscité de vives réactions chez de nombreux élus locaux : - au moins 3 d'entre eux de tendances politiques différentes n'ont pas signé (le département, Alençon et Argentan).

L'ORNE n'est pas un département à part, cette opposition est partout présente sur le territoire, chez les élus locaux ou chez les parlementaires.

Le sénateur de Haute Saône M. Olivier RIETMANN, Les Républicains, en janvier 2021, auteur de la question n° 1396, adressée à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance, publiée dans le JO Sénat du 20/01/2021 - page 202 :

« Permettez-moi de vous faire part du constat des maires et des conseillers départementaux de la Haute-Saône et de relayer leur question.

Leur question est d'ordre très pratique. Elle porte sur la qualité du service rendu par notre administration. Ce nouveau réseau fait la part belle aux maisons de services au public (MSAP) et aux établissements France Services. Or nul ne peut affirmer qu'un accueil par les employés de ces structures sera à la hauteur du service rendu par un agent de la DDFiP. Comment entendez-vous assurer la qualité du service rendu aux administrés et quelles bornes allez-vous mettre à la démarche de dématérialisation continue, qui nous entraîne progressivement vers une déshumanisation et qui, de mon point de vue, est insupportable ? »

En réponse à l'argumentaire du secrétaire d'État, Cédric O, M. Olivier Rietmann, de conclure « Monsieur le secrétaire d'État, ne vous faites pas d'illusion : ces restructurations et ces fermetures de services éloignent toujours plus les usagers des services de la DGFIP. Ne niez pas l'évidence ! »

La communication est trompeuse: elle cherche à faire illusion auprès du public en maintenant l'ambiguïté sur l'évolution du réseau propre de la DGFIP et celle de structures légères, généralistes et à la pérennité très incertaine.

Loin d'être des services de la DGFIP au professionnalisme et à l'expertise reconnus, ces points de contacts, pastillés sur une carte tentent maladroitement de masquer le recul du service public de proximité, au service des usagers.

Aujourd'hui ce que vous nous proposez est inacceptable: c'est une suppression pure et simple des services territoriaux, compensée, dans le discours, par une soi-disant présence ponctuelle sur le territoire. Vos éléments de langage martelés à tout bout de champ ne feront pas illusion longtemps, nous n'y avons jamais adhéré.

A l'ordre du jour de ce CTL : le nouveau réseau de proximité : présentation des opérations au 1^{er} septembre 2021.

Vous nous convoquez ce jour pour avis sur la mise en application d'un projet rejeté massivement par les agents lors de vos visites sur les sites.

Nous sommes à l'heure de la mise en place des prémices du NRP et depuis quelques temps, vous nous indiquez que « dans l'intérêt des agents », ce serait bien que les syndicats participent.

La ficelle est un peu grosse, vous avez fait fi de nos remarques, de nos propositions (antennes pérennes). Vous ne vous y êtes même pas intéressés, la bienséance aurait dû vous inciter à agir différemment, nous avons vécu cette attitude comme une marque de mépris.

Depuis 2 ans, nous avons alerté les élus, les agents, le public, la presse. Nous avons combattu mais nous avons aussi proposé, à travers notre participation à plusieurs CTL.

L'intersyndicale tient à vous rappeler certains éléments de contexte sur le dialogue social et les instances de dialogue social que vous avez à priori oubliés ou mis de côté. Vous avez volontairement pratiqué une communication tendencieuse auprès des élus du département en affirmant que nous refusions toute discussion avec la DDFIP.

Quand nous insistions, arguments à l'appui, vous nous répondiez fermement « nous ne serons jamais d'accord ». La discussion était close avant même d'avoir commencé. Circulez, y à rien à voir ! Aujourd'hui, vous tentez de nous expliquer que dans l'intérêt des agents, il serait bon que les organisations syndicales s'associent à votre démarche.

Nous vous rappelons quand même que:

- vous avez décidé seul des suppressions de services ou regroupement de sites
- vous avez décidé seul de contraindre les agents entre le choix de la mission et le changement de métiers. Les agents suivant la mission risquent de s'épuiser dans les trajets, les agents ne voulant ou ne pouvant pas suivre sont contraints de se former à un nouveau métier.

L'administration a décidé seule

Devons-nous comprendre qu'il existerait des marges de manœuvre ? Si oui lesquelles ?

Si derrière la notion de marge de manœuvre, vous entendez notre participation à l'envoi d'un questionnaire adressé aux agents pour le projet de mutation dans le cadre du NRP. Nous vous arrêtons de suite.....

Effectivement, dans les conditions telles qu'elles sont arrêtées à ce jour, les syndicats ont répondu négativement à la proposition de la direction sur cette question : « Nous ne nous rendrons pas complices du démantèlement du réseau et refusons donc de discuter des modalités de mise en place du NRP ».

Aujourd'hui, les agents de la DDFIP ne font plus confiance à la direction.

Dans le contexte NRP, leur mal-être atteint un niveau pour le moins inquiétant, et la défiance vis-à-vis de la Direction ne présage rien de bon. Notre rôle est également de vous alerter, ne vous en déplaise sur la situation actuelle des agents.

Ils n'oublient pas la brutalité de l'annonce du NRP (collègues qui pleuraient), et la façon dont on leur répondait lors des visites de sites.

Aujourd'hui, beaucoup d'agents sont complètement désabusés, beaucoup d'agents décrochent, beaucoup d'agents ne trouvent plus de sens dans leur travail au quotidien, beaucoup de collègues restent avec leurs questions et leurs inquiétudes. Tout cela est source de stress, de mal être et de démotivation. Le rapport du médecin du travail, très alarmant pour 2019, viendra confirmer cet état des lieux sur l'année 2020.

A l'heure où une fois de plus, on compte sur les services publics pour assurer les mêmes missions avec sérieux et compétence, oser entreprendre cette réforme ne peut inspirer que dégoût et résignation. Les agents ne voient pas beaucoup d'empathie face à la situation et s'inquiètent de cette accélération dans la destruction de notre administration. C'est un monde sans pitié qui nous est imposé.

Monsieur le Président, l'avenir de notre administration va certainement connaître début 2022, un véritable marasme tant au niveau de la santé des agents que du service rendu aux usagers. Peut-il en être autrement quand 120 à 130 agents sur 350 sont impactés directement par cette déstructuration de services ? Mais, au final, c'est bien tous les agents du département qui seront impactés par le NRP.

Cette situation engendre inéluctablement de graves conséquences sur leurs conditions de travail, leurs conditions de vie et leur santé.

M. le Président, nous réaffirmons que l'administration dont vous êtes le représentant doit prendre conscience que cette fois-ci les paroles de remerciement, compliments et autres flatteries distillées notamment sur le site ULYSSE national ne suffisent plus. Pourquoi un tel écart entre les paroles et les actes ?

En conclusion de cette liminaire, aujourd'hui, nous vous demandons si oui ou non vous pouvez, à quelques mois du grand chambardement, nous répondre sur ces points :

- êtes-vous toujours opposé à la création d'antennes pérennes sur le département ?
- pouvez-vous vous engager sur le télétravail proposé à l'agent dans le cadre d'un télétravail hors régime d'exception. Quel sera le positionnement du Chef de service ?
- quels éléments peuvent être garantis pour les agents sur les organisations de travail : sur le nombre de jours disponibles en télétravail aux agents demandeurs ? Pour combien de temps ?
- comment pouvez-vous garantir un cadre pour le collectif de travail de vos équipes en vous appuyant uniquement sur des situations individuelles ?
- les recommandations du médecin du travail ont t'elles été prises en compte ?
- avez-vous suivi les préconisations de l'assistant de prévention et de l'ISST ?

En tant qu'employeur, vous avez une responsabilité vis à vis de vos agents.

Quand vous laissez entendre qu'il est de l'intérêt de tous, de pouvoir travailler ensemble à la mise en place du réseau, des règles d'affectation.... merci de répondre honnêtement aux questions qui taraudent nos collègues :

- était il dans l'intérêt des agents de supprimer autant de postes ?
- Comment allez vous assurer la continuité et la qualité du service rendu aux usagers ?

Bien sûr, il vous serait facile, encore une fois, de faire passer les OS pour des extrémistes opposés à toute forme de dialogue .

Nous réaffirmons que cela est faux et que si un véritable dialogue social avait eu lieu, et non un simple monologue où toutes nos propositions étaient balayées d'un revers de la main, la situation serait certainement différente.

Enfin, l'intersyndicale continuera à revendiquer le retrait du NRP (projet dont votre illustre prédécesseur ne verra pas les conséquences sur les agents), l'arrêt des suppressions d'emploi, le renforcement de notre service public de pleine compétence et de proximité, l'amélioration de nos conditions de travail, le retour à un véritable dialogue social dans le département.....

M. le Président, autant de questions soulevées dans cette liminaire, qui appellent une réponse sans circonvolution de votre part, autant de réponses que nous vous demandons pour la 2nde convocation de ce CTL puisque vous l'avez déjà compris, nous ne siégerons pas à cette séance.